

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 22 décembre 2017	N° 2017-816

Convocation du 15 décembre 2017

Aujourd'hui vendredi 22 décembre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kevin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Agnès VERSEPUY à M. Max COLES
Mme Brigitte TERRAZA à M. Michel VERNEJOUL
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
Mme Andréa KISS à M. Thierry TRIJOULET
M. Erick AOUIZERATE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
M. Yohan DAVID à Mme Nathalie DELATTRE
Mme Magali FRONZES à M. Benoît RAUTUREAU
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Guillaume GARRIGUES
M. Thierry MILLET à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme BOST à M. GUICHOUX jusqu'à 11h00
M. RAYNAL à M. MARTIN jusqu'à 10h30
M. PUJOL à Mme FORZY-RAFFARD à partir de 12h10
Mme JACQUET à M. ALCALA à partir de 11h20
M. DUCHENE à Mme WALRYCK à partir de 12h05
Mme FERREIRA à M. FELTESSE jusqu'à 11h20
M. TURBY à M. SUBRENAT jusqu'à 11h00
M. BOURROUILH-PAREGE à Mme BOUDINEAU à partir de 12h05
M. BRUGERE à Mme CUNY à partir de 12h00
Mme CUNY à Mme COLLET jusqu'à 10h00
M. FELTESSE à Mme FERREIRA à partir de 12h00
Mme JARDINE à M. DELLU à partir de 12h00
Mme LEMAIRE à Mme VILLANOVE à partir de 12h10
Mme PIAZZA à M. FRAILE MARTIN à partir de 12h00
M. POIGNONEC à Mme LOUNICI à partir de 12h10
Mme TOURNEPICHE à M. TOURNERIE à partir de 11h00
Mme TOUTON à Mme CHAZAL à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. COLOMBIER part à 11h50

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 22 décembre 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du foncier	N° 2017-816

BORDEAUX - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot - Cession à la ville de Bordeaux d'un terrain pour la réalisation d'une crèche - Décision - Autorisation

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot prévoit notamment côté « Bacalan » la création d'une crèche et d'un gymnase de compétence communale.

La Direction du foncier de Bordeaux Métropole est en train de finaliser les acquisitions des terrains pour le compte de la ville pour un montant inférieur à la valeur vénale déterminée par le Domaine.

Dès lors que Bordeaux Métropole sera propriétaire de ces emprises ; le terrain d'une surface approximative de 1 128 m², à prendre ou à détacher des parcelles actuellement cadastrées SB 38, 175 et 182 nécessaires à la réalisation de la crèche, sera cédé à la ville de Bordeaux moyennant le prix hors taxes de 516 050 € ; ce qui a été accepté par la commune selon la délibération municipale n° D-2017/355 du 9 octobre 2017. Ce montant correspondant au prix d'acquisition est donc légèrement inférieur à l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) en date du 11 janvier 2017 par répercussion du prix d'acquisition minoré auprès d'un des propriétaires.

Concernant l'état environnemental, Bordeaux Métropole a fait réaliser 4 diagnostics environnementaux dont les conclusions et les analyses ne remettent pas en cause les projets de crèche ou de groupe scolaire, compatibles avec le site.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.5211-37,
VU la délibération n°2010/0136 du 26 mars 2010 instaurant le PAE des Bassins à flot,
VU la délibération communale n°2017/355 du 9 octobre 2017 autorisant l'acquisition,
VU l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) n°2016-063V2612 du 11 janvier 2017,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le projet de création d'une crèche de compétence communale nécessite la cession du terrain,

DECIDE

Article 1 : de céder dans son état environnemental connu un terrain d'environ 1 128 m² à prendre ou à détacher des parcelles cadastrées SB 38, 175 et 182 sises à Bordeaux, rue Ouagadougou au profit de la commune de Bordeaux moyennant le prix hors taxe de 516 050 € ; TVA en sus selon la réglementation en vigueur lors de la réitération par acte authentique,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique et tous autres documents afférents à cette transaction,

Article 3 : d'imputer la recette correspondante au budget principal de l'exercice en cours chapitre 77, compte 775, fonction 515.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 décembre 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 11 JANVIER 2018	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 11 JANVIER 2018	le Vice-président,
	Monsieur Jacques MANGON

**BORDEAUX - Programme d'Aménagement d'Ensemble
(PAE) des Bassins à Flots - Acquisition auprès
de Bordeaux Métropole d'un terrain pour la
construction d'une crèche - Rue Ouagadougou**

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Programme d'Aménagement d'Ensemble des Bassins à flot, différents équipements publics (crèche, groupe scolaire, gymnase) ont été prévus dans le secteur dit de « Bacalan ».

La direction du Foncier de Bordeaux Métropole en sa qualité de service commun , est en train d'acquérir les emprises nécessaires à la crèche et au groupe scolaire.

Dès lors que Bordeaux Métropole sera propriétaire de ces emprises, le terrain nécessaire à la réalisation de la crèche de compétence communale sera acquis par la Ville de Bordeaux moyennant le prix hors taxe de 516 050 euros pour une surface approximative de 1 128 m², montant qui n'est pas supérieur à l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) en date du 11 janvier 2017.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider l'acquisition partielle auprès de Bordeaux Métropole des parcelles actuellement sises à Bordeaux rue Ouagadougou cadastrées, section SB numéros 38, 175 et 182 d'une superficie totale d'environ 1 128 m² moyennant un prix de 516 050 euros H.T (Taxe sur la valeur ajoutée en sus, selon la réglementation en vigueur à la date de la réitération par acte authentique),
- décider l'ouverture des crédits correspondants à cette opération au budget de l'exercice en cours,
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette transaction et à déposer toutes demandes d'autorisations notamment d'urbanisme qui s'avèreraient nécessaires.

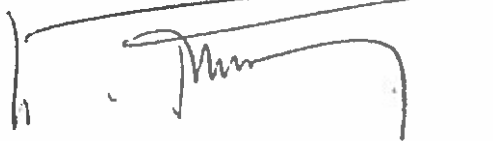
ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 octobre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE GIRONDE
10.10.2017

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/10/17

Reçu en Préfecture le : 10 OCT. 2017
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 9 octobre 2017
D-2017/355

Aujourd'hui 9 octobre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET.
Monsieur Jacques COLOMBIER présent à partir de 17h10

Excusés :

Madame Emmanuelle CUNY, Madame Magali FRONZES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H

Département
GIRONDE

Commune
BORDEAUX

Section : SB
Feuille : 000 SB 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édification : 1/1000

Date d'édition : 29/12/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

BORDEAUX - PAE des Bassins à Flot

Acquisition par la commune de Bx.
d'un terrain d'environ 1128m²
pour la construction d'une crèche

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC
Cité Administrative - Boite 53 Tour B -
14ème Etage 33090
33090 BORDEAUX
tél. 05 56 24 85 97 - fax 05 56 24 86 21

Cet extrait de plan vous est délivré par

cadastre.gouv.fr

